



Peut-on éclairer plus sobrement et sans nuire à la biodiversité ?

À l'initiative des Commissions "Éclairage public et équipements connectés" et "Environnement" du Serce, une vidéo a été réalisée à l'attention des collectivités.

Le scénario met en scène un maire, soucieux d'abaisser sa facture énergétique, tout en souhaitant maintenir l'attractivité de son territoire et le lien social, dans le respect de la biodiversité. Une chargée d'affaires lui apporte des éléments de réponse en termes de méthodologie et de solutions, que savent concevoir, mettre en œuvre et maintenir les entreprises du SERCE.

> Retrouvez [la vidéo](#) et une [fiche d'aide](#) à la décision sur le site du SERCE (§ Publications).



L'extinction totale de l'éclairage public est un contre-sens énergétique et environnemental !

La crise énergétique que nous connaissons rend nécessaire la mise en place d'une politique de sobriété.

Les collectivités locales peuvent commencer par les gisements d'économies les plus simples, comme l'accélération du rythme de rénovation de l'éclairage public, qui représente encore le 2^{ème} poste de consommation d'énergie des communes, après les bâtiments.

Pour sensibiliser les élus, le SERCE a réalisé une vidéo, qui rappelle que rénover l'éclairage public, répond non seulement à des enjeux économiques, mais également sociétaux et environnementaux.

Dans le contexte actuel, des communes prennent la décision d'éteindre l'éclairage public à partir d'une certaine heure, pour réduire leur facture énergétique.

Si l'extinction totale de l'éclairage en cœur de nuit assure immédiatement une économie, elle ne résout en rien l'état de vétusté d'installations toujours énergivores, et répond à contre temps au pic de consommation de début de soirée ! Elle s'opère au détriment du sentiment de sécurité et du confort des habitants, alors que les maires, au titre de leur pouvoir de police, doivent continuer à sécuriser les déplacements de leurs administrés sur l'espace public.

Rénover l'éclairage public, pour optimiser rapidement la consommation énergétique d'une commune

Le SERCE alerte sur l'urgence de conduire une véritable politique de rénovation de l'éclairage public, via le passage aux Leds et le pilotage des installations (systèmes de télégestion, de détection de présence...) pour adapter le niveau d'éclairage la nuit.

De nombreux exemples de rénovation démontrent que l'éclairage Led permet une diminution de 50 à 80 % de la consommation électrique et un soulagement immédiat du budget de fonctionnement. Gradable, cette technologie plus directionnelle permet également d'ajuster l'intensité pour réduire l'impact de l'éclairage sur la biodiversité.

Investir dans la rénovation permet donc de réduire la consommation d'énergie, avec un retour sur investissement rapide, souvent inférieur à 5 ou 6 ans. La rénovation peut aussi s'accompagner d'une modernisation du parc d'éclairage et offrir de nouveaux services aux citoyens et aux collectivités (vidéoprotection, sonorisation, gestion du stationnement, bornes de recharge...).

Les entreprises adhérentes du SERCE sont prêtes à relever le défi. Leur maîtrise des solutions techniques et leur proximité avec les collectivités locales leur permettent de les accompagner et de concevoir, réaliser, exploiter et maintenir dans la durée un éclairage approprié. Elles s'engagent notamment dans les Marchés Globaux de Performance.

.../...



Crédit photo © SPIE Patrick Bogner.



Frédéric Gallo
Président de la Commission
"Éclairage public et équipements
connectés" du SERCE

“ Étant donné les retours sur investissements actuels, les collectivités disposent de véritables opportunités d’agir en faveur de la biodiversité et de faire face à la crise énergétique.

Les entreprises adhérant au SERCE sont à même de proposer toutes les solutions techniques alliant réduction drastique des consommations énergétiques de l’éclairage public, sécurité des personnes et préservation de l’environnement. Elles peuvent également accompagner les collectivités dans l’identification des solutions de financement qui commencent à se dessiner et dans la constitution des dossiers de demande.

La vidéo conçue avec les membres des Commissions “Éclairage public et équipements connectés” et “Environnement” a deux vocations. Il s’agit d’une part d’inciter les entreprises et leurs chargés d’affaires à être encore plus pédagogiques dans leurs propositions de solutions. D’autre part, nous espérons ainsi sensibiliser davantage nos clients et maîtres d’ouvrage à l’intérêt et la nécessité d’appréhender le plus en amont possible le sujet de la rénovation de leur parc d’éclairage public. ”



Romuald Peton
Président de la Commission
"Environnement" du SERCE

“ La nature qui nous entoure, nous émerveille par ces explosions de couleurs et de senteurs... Le chant des oiseaux le matin, les papillons dans les parcs rendent nos journées plus agréables et plus vivantes. C’est cette richesse de notre biodiversité et des éco systèmes complexes qui rendent nos villes plus vivantes et, par-là, plus vivables.

Même si la plupart des collectivités ont déjà intégré cette réflexion, les actions en faveur de la biodiversité nocturne ne suivent pas toujours.

Devons-nous plaider pour un véritable “urbanisme écosystémique” ?

Avant cette ultime étape, qui devrait nous amener à penser un urbanisme, en fonction des écosystèmes, il nous faut concevoir des projets d’éclairage public, non seulement en répondant aux usages et préoccupations des riverains mais aussi, en retour, en prenant soin de cette nature et organiser la ville pour l’ensemble du vivant, humain et non-humain.

Les entreprises du SERCE accompagnent les collectivités dans leurs réflexions pour mieux prendre en compte les espèces nocturnes dans les stratégies d’aménagement et de gestion de leur territoire.

Au-delà des économies d’énergie, même si l’heure est à la sobriété, c’est tout un volet sur la santé retrouvée des riverains qui est abordé, et la biodiversité qui est préservée. ”

Le SERCE représente les Entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France.

Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d’énergie électrique et aux systèmes d’information et de communication. L’alliance de leur savoir-faire dans l’énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le “smart” favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (énergie, éclairage public, éco-mobilité...).

Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) - Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés des entreprises adhérentes au SERCE - CA France : 20,4 Mds €.



Contact PRESSE

Tél. : 01 45 31 20 83
angeliqua@c-commevous.com
www.c-commevous.com

Contact SERCE

Marielle Mourgues : m.mourgues@serce.fr - Tél. 01 47 20 69 45
www.serce.fr - www.metiers-electricite.com

